

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BARDOS  
PYRENEES ATLANTIQUES

SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2018

OBJET : CIMETIERE

L'an deux mille dix-huit, et le quatre septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DIRIBARNE, Maire.

PRESENTS : Maïder BEHOTEGUY – Geneviève DULIN – Henri DIRIBARNE – Jean-Baptiste LAMOTE - Odette DIBON – Maryse HOURCAU – Martine CELHAY – Elisabeth TOURATON – Lionel DIRIBARNE – Joël OYHENART – Grégory LEMBEYE- Patrick BERHO COIRIGOIN - Jérôme DACHARY - Ramuntcho BALADE

EXCUSES : Jeanne SUPERVIE– Sylvie DARGUY – Céline BIDART

La Commune a fait réaliser une série de 7 tombes, du type « cimetière paysager ».

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente chacun des 5 emplacements à 3 places au prix de 1 800 € et les 2 emplacements à 6 places au prix de 2 500 €.

Fait à BARDOS, le 5 septembre 2018

Le Maire,

Jean-Paul DIRIPARNE

